

CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ETAT (CSFPE)

Passage en force confirmé du Gouvernement sur la décentralisation!

Le CSFPE du 5 mai n'avait pu se réunir faute de quorum sur l'examen du projet de loi clarifiant l'organisation territoriale de la République.

De même, le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) ne s'était pas tenu le 30 avril.

Compte tenu de l'importance du sujet évoqué, sept organisations syndicales avaient demandé à la ministre Marylise LEBRANCHU, le report des Conseils Supérieurs et la saisine du Conseil Commun de la Fonction Publique, instance adéquate pour examiner un texte qui impacte lourdement deux versants de la Fonction Publique.

En réponse à l'intersyndicale, par courrier en date du 2 mai, la ministre annonce des perspectives de débat au sein d'un Conseil Commun sans en préciser la date. Néanmoins les Conseils Supérieurs ont été convoqué à nouveau le 5 mai (CSFPT) et le 6 mai (CSFPE).

Le passage en force et les conditions discutables de convocations des organisations syndicales (le jour même pour le lendemain – concertation en aval et pas en amont de la saisine des instances) interrogent, pour le moins, sur le rôle donné à ces instances et la place des organisations syndicales dans le processus d'évaluation et d'élaboration des réformes.

Dans le contexte d'un climat social déjà très tendu, de l'absence de toute discussion sur le projet de loi, les missions, l'organisation du travail, l'avenir des personnels, la CGT a refusé de siéger lors de la deuxième convocation du CSFPE.

La CGT dénonce un projet de loi préparé en comité restreint, dans l'urgence, sans plus de concertation avec les élus, et qui sera présenté à l'assemblée générale du conseil d'Etat le 7 mai et au conseil des ministres le 14 mai.

Marqué par le sceau de l'austérité, le projet de loi s'avère être une véritable machine de guerre contre les missions de Service Public de l'Etat et des Collectivités Territoriales, les conditions de travail des personnels.

La CGT réitère sa demande de l'organisation d'un débat avec les usagers, les organisations syndicales, les personnels et les élus quant à l'avenir des Services Publics.

L'obstination du gouvernement à ne pas vouloir entendre les organisations syndicales et le malaise des personnels confirme qu'il n'y a pas plus sourd que celui qui ne veut pas entendre.

Pour la CGT, la construction d'un processus de mobilisation massive et unitaire des personnels s'impose, pour d'autres choix!

L'UGFF-CGT appelle les personnels à faire du 15 mai une puissante journée de grève et de manifestations.

Montreuil, le 6 mai 2014